

DS 10



Le Petit Journal



Retromobile 2023



N° 28

Baie de Somme 2022

MOT DU PRESIDENT

Chers amis

Le voici, le voila notre « Petit Journal » qui avait disparu du paysage du DS ID club de France.

Après un an d'absence nous le retrouvons tout beau, tout frais !

Désolé de cette disparition momentanée, l'essentiel est qu'il soit de retour.

Merci à Jean Gérard ROBICHEZ qui est venu en aide à Patrice BRANTE pour la réalisation de celui-ci.

Comme de coutume, l'année 2023 a commencé par le salon RETROMOBILE où le club y avait son traditionnel stand.

125.00 visiteurs se sont promenés à la découverte d'une multitude d'automobiles, de clubs et de stands divers. Les professionnels de l'automobile sont omniprésents et même envahissants avec leur vente aux enchères. C'est maintenant une habitude dans ce salon. Pour le club c'est l'occasion de se rencontrer entre adhérents et de passer un moment agréable sans oublier la soirée « buffet » du vendredi toujours très conviviale.

Je vous laisse découvrir dans ce numéro, nos sorties passées et notre beau week-end 2022 de trois jours en Baie de somme.

A ce sujet nous vous invitons à participer au prochain pendant la pentecôte. Il nous emmènera visiter le château de GUEDELON ainsi qu'AUXERRE et ses environs.

Les LECONTE nous inviteront fin juin à participer au traditionnel pique-nique sur leur terrain de SARTROUVILLE.

Voilà de quoi sortir vos autos et passer d'agréables moments, les absents auront tort !

Pour continuer en beauté, nous préparons les **40 ans du club**, eh oui déjà !

Nous vous proposerons un déjeuner en rapport à cet anniversaire. Ce sera un dimanche, **fin octobre** ou **début novembre**. Quelques idées différentes les unes des autres sont à l'étude de coût et de faisabilité.

En fin de journal, vous trouverez un article de la FFVE (Fédération Française des Véhicules d'Epoques) concernant les **CGC**, cartes grises de collection. Que faire à l'avenir pour rouler dans les ZFE (Zone à Faibles Emissions). Eh bien à vrai dire, boule de cristal dis moi tout !

Personnellement j'attends, il y a déjà des rebondissements avec ces ZFE. Le problème est le manque de cohésion entre les villes. Pas de directive transversale sur le plan national. Chaque agglomération décide dans son coin de sa réglementation. Pour nous c'est un cauchemar de savoir qui fait quoi ? Il existe toute sorte de dérogation en fonction des villes traversées. En résumé, la France dans toute sa splendeur !

Je vous souhaite bonne lecture et j'espère vous voir nombreux à nos sorties.

Sylvain MOLVINGER





Les bonnes adresses :
Pour regonfler vos sphères
Hubert DS (+33 6 07 51 98 35)
12 Rue Des Carrières Vernelle
77145 May en Multien



email pièces détachées : a.thuret@free.fr

Président : Sylvain MOLVINGER
Vice Président : Alain THURET
Secrétaire : Nicolas Lecas
Philippe LECONTE
Trésorière : Christine LECONTE
Petit Journal : Patrice BRANTE
Responsable Internet : William GUESSARD
Messagerie Internet : Nicolas Lecas

DS-ID Club de France
13/17 cité Aubry
75020 PARIS
Tél : 07 55 62 69 29

<http://www.dsidclubdefrance.net>

page Facebook du Club

<https://www.facebook.com/dsidclubdefrance>



Sortie annuelle 2022 du club Baie de Somme





Retromobile 2023



Le DS-ID Club de France a été présent au salon Rétromobile qui s'est tenu du 1er au 5 février 2023 à la Porte de Versailles, à Paris, et qui a connu un franc succès : avec 125000 visiteurs, la fréquentation a été en augmentation de 25% pour rapport à l'année précédente !

Notre club a pu bénéficier d'un stand au sein de l'espace occupé par l'Amicale Peugeot-Citroën-DS Automobiles qui était présente en force,

Et nous avons pu recevoir et répondre aux questions de nombreux visiteurs, toujours autant passionnés par la DS...

Jean-Gerard Robichez









Assemblée Générale 2023



Sortie de Printemps en Seine et Marne





Sortie jardinerie LAPLACE 2023







RDV DOMINICAUX



Vauban





Suresnes



Le Certificat d'Immatriculation de Collection



I) Les avantages, inconvénients et fausses idées reçues du certificat d'immatriculation collection

En dépit des avancées obtenues par la FFVE, notamment les dérogations dans les ZFE actuellement en cours d'application, le Certificat d'Immatriculation Collection continue de susciter de fausses idées. C'est pourquoi il convient de revenir en quelques mots clés sur ses principaux bénéfices pour les collectionneurs mais aussi sur les rares limitations qu'il impose.

Contrôle technique : Le titre collection permet l'exemption du contrôle technique pour les véhicules d'avant 1960 et les plus de 3,5 tonnes de plus de 30 ans. Il ouvre droit à un examen spécifique et à une périodicité élargie à 5 ans pour les véhicules légers postérieurs à 1960. Un gros avantage pour ceux qui possèdent plusieurs véhicules d'époque !

En cas de dommages : Le caractère patrimonial conféré par le titre collection permet aux véhicules qui subissent des dommages importants d'échapper à la destruction définitive. En effet, le véhicule ne peut pas être classé économiquement irréparable (VEI) par un expert.

Plaques d'immatriculation : les véhicules immatriculés collection peuvent légalement porter des plaques de la forme et la couleur souhaitée (fond noir par exemple). En revanche, le changement d'immatriculation implique obligatoirement le passage au système SIV si la voiture possède encore ses plaques FNI avec numérotation départementale.

Usage : Le titre d'immatriculation collection ne permet pas l'usage professionnel des véhicules, sauf pour les VTC qui y sont autorisés depuis juillet 2020.

Les fausses idées reçues

Un titre irréversible : Pour les véhicules homologués en France à l'origine, le retour au certificat d'immatriculation normal est parfaitement possible.

Un titre synonyme perte de valeur : Les dérogations de circulation accordées aux véhicules dotés d'un certificat collection permettent un maintien de leur valeur.

Restriction de circulation : À l'heure de la multiplication des ZFE, la possibilité de pouvoir y circuler sauf en cas de pic de pollution constitue son principal atout. Les 11 métropoles qui appliquent à ce jour ces restrictions de circulation ont en effet toutes prévu cette dérogation grâce aux démarches entreprises par la FFVE.



© madeinmarseille.net



CALENDRIER DS ID CLUB 2023

- 27-29 mai Week End club « château de GUEDELON » et ses environs
organisé par DS ID club
- 25 juin Sortie pique-nique à SARTROUVILLE organisé par DS ID club
- 23-24 septembre Salon AUTOMEDON à Villepinte **ANNULE reporté en 2024**
- 10-12 novembre Salon Epoqu'Auto Parc Eurexpo à LYON
- 10 décembre Repas fin d'année

Des soirées restaurant et rencontres en visio par internet vous seront proposées en cours d'année.



